

EDUCATEUR SPORTIF

Partager :

Sommaire

1. EMPLOI
2. MÉTIERS
3. DIPLÔMES
4. ALTERNANCE
5. FORMATION CONTINUE
6. ORGANISMES DE RÉFÉRENCE
7. OFFRE DE FORMATION
8. ENSEIGNEMENT À DISTANCE



L'éducateur sportif spécialisé dans une ou plusieurs disciplines, assure

l'animation, l'encadrement et la surveillance des activités sportives. Que ce soit en cours particuliers ou en cours collectifs, il est en mesure d'encadrer des jeunes et moins jeunes, des compétiteurs, des débutants, ou des sections de loisirs.

EMPLOI

L'appellation « éducateur sportif » recouvre un très large éventail de métiers !

L'éducateur sportif, exerce au sein de clubs sportifs, municipalités, organismes de loisirs/vacances, en indépendant ... Il est en contact avec différents publics (enfants, adultes, sportifs de haut niveau, ...) et différents intervenants (animateurs, enseignants, élus, interlocuteurs des fédérations sportives, des services techniques, ...). L'activité varie selon la discipline ou spécialité sportive (sport collectif, individuel, mécanique, ...), la structure (club sportif, séjour de vacances, ...) et le niveau des pratiquants (initiation, compétition, ...). Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés et être soumise à des variations saisonnières (vacances scolaires, manifestations sportives, sports d'été/d'hiver, ...).

Avec le développement de la pratique du sport en France, les métiers d'éducateur sportif et de moniteur offrent de bonnes perspectives d'emploi. Néanmoins, ces métiers restent précaires. Les éducateurs sportifs ont presque toujours plusieurs employeurs afin de se constituer l'équivalent d'un temps plein. Ils possèdent souvent 2 brevets d'éducateur sportif afin de pouvoir travailler toute l'année, au gré des saisons.

Des offres d'emploi sont proposées sur le site de la Fédération nationale Profession Sport & Loisirs qui permet aux professionnels diplômés des secteurs sportifs et socio-culturels d'exercer leurs métiers dans un cadre sécurisé et durable.

FÉDÉRATION NATIONALE PROFESSION SPORT ET LOISIRS

<http://www.profession-sport-loisirs.fr/>

QUALITÉS REQUISES

Le métier d'animateur sportif exige un excellent niveau de pratique dans la discipline concernée et une bonne condition physique.

Pédagogie, patience, sens des responsabilités, esprit d'initiative, goût du contact, l'éducateur sportif doit aussi être disponible car bien souvent il travaille lorsque les autres se reposent : en soirée, les week-ends, les jours fériés, pendant les périodes de vacances...

Il doit connaître les règles et consignes de sécurité relatives au sport, d'autre part il doit connaître les nouveautés de son ou de ses sports.

EDUCATION SPORTIVE

L'éducateur sportif encadre et enseigne la pratique d'un sport à différents publics, enfants ou adultes, débutants ou confirmés, dans une discipline sportive précise : escrime, football, tennis, roller, tir à l'arc, etc. Il favorise l'apprentissage des bases qui permettront d'évoluer par la suite jusqu'à la compétition. Il anime des stages en vue des championnats et suit les déplacements des équipes. .

Il donne des cours à des individuels ou des groupes.

Un éducateur sportif peut évoluer vers des fonctions de gestion et d'encadrement de haut niveau. Il peut ainsi passer un DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour devenir coordinateur responsable de structure ou entraîneur sportif, un DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour devenir directeur de projet, directeur sportif dans une association ou une entreprise ou entraîneur de haut niveau.

Formation : BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ; Dejeeps (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) spécialité perfectionnement sportif ; Desjeeps (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) spécialité performance sportive ; Deust ou licence Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Le professeur de sport (ne pas confondre avec le professeur d'EPS des collèges et des lycées) est un fonctionnaire du ministère des Sports de catégorie A,

Professionnel de l'enseignement sportif, spécialisé dans une discipline, il est recruté par concours.

Cadre technique, il assure des fonctions de conseiller d'animation sportif (CAS), de conseiller technique sportif (CTS) ou de formateur dans une fédération sportive, un groupement sportif, ou au sein des directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS). Il est parfois détaché dans les collectivités territoriales. Le professeur de sport remplit des fonctions d'expertise, de conseil et de formation, de promotion d'activités physiques et sportives et d'entraînement.

Formation : concours externe (option CTS ou CAS) avec condition de diplômes (licence Staps, BEES 2e degré ou Desjeeps spécialité performance sportive, diplôme de guide de haute montagne).

Le concours comprend 2 épreuves (épreuve de rédaction à partir d'un dossier documentaire relatif au domaine du sport, élaboration d'un projet). Les candidats admissibles passent ensuite des épreuves orales d'admission : langues, entretien sur les connaissances techniques, exposé et entretien sur la discipline ou spécialité choisie.

Il existe également un concours interne réservé aux agents de l'État ou des collectivités territoriales, ainsi qu'un concours pour les sportifs de haut niveau.

Les concours ont lieu en général tous les 2 ans. Ils ne sont pas ouverts systématiquement pour toutes les disciplines (il existe plus d'une cinquantaine de disciplines).

EDUCATION AQUATIQUE

Le surveillant de baignade est en charge de la sécurité des plans d'eau (piscines, plages...). Contrairement au maître-nageur, il n'a pas le droit d'enseigner. Le surveillant de baignade doit non seulement pouvoir surveiller, sauver et réanimer un usager, mais également être capable d'effectuer un travail de prévention efficace pour éviter les noyades et les accidents. 55 % des surveillants ont un statut de saisonnier (précarité, horaires de travail contraignants en pleine saison).

Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) permet de surveiller une piscine payante ou un plan d'eau d'accès gratuit. Il ne doit pas être confondu avec le brevet de surveillant de baignade (BSB), qui permet de surveiller uniquement en centre de vacances ou de loisirs. À noter : ces 2 brevets ne permettent pas d'enseigner. Tous les 5 ans, un recyclage est obligatoire.

Formation : BSB-brevet de surveillant de baignade, BNSSA- brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Le Maître Nageur Sauveteur (MNS), ou éducateur sportif des activités de la natation, veille à la sécurité des baigneurs en piscine ou sur des lieux de baignade extérieure. Par ailleurs, il peut aussi donner des cours de natation. C'est ce qui le différencie d'un surveillant de baignade. Pour un job d'été, avoir le brevet de surveillant de baignade peut suffire. Mais pour être maître nageur à plein temps, il faut le BPJEPS AAN.

Il peut entraîner des nageurs confirmés, initier des débutants, mais aussi encadrer des activités plus originales, telles que la gymnastique aquatique ou le water-polo. Il peut enseigner à toutes sortes de publics, des bébés nageurs aux personnes âgées en passant par les femmes enceintes (l'enseignement de la natation aux groupes scolaires est réservé aux professeurs d'éducation physique et sportive diplômés et certifiés).

Le principal lieu d'exercice de cette fonction est la piscine municipale. Il a alors le statut de fonctionnaire territorial. Mais, selon ses goûts, il peut aussi travailler au bord des plans d'eau à l'extérieur ou aux abords de piscines d'hôtel. Autre solution : se faire employer dans des centres de remise en forme ou dans des clubs de vacances.

Formation : BPJEPS activités aquatiques et natation, Dejeeps natation course avec certificat de spécialisation sauvetage et sécurité en milieu aquatique. Pour exercer dans une piscine municipale, il faut passer les concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (APS) de catégorie B (niveau bac). Tous les 5 ans, le maître nageur sauveteur doit réviser son diplôme en passant le CAEPMNS (certificat d'aptitude à l'exercice de la profession).

DIPLÔMES

EDUCATEUR SPORTIF

Le BEES était jusqu'à présent le passeport indispensable pour devenir éducateur sportif. Il est progressivement remplacé par le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS.

BPJEPS

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport permet d'exercer le métier d'éducateur sportif dans une spécialité choisie, au sein d'une association, d'un club sportif, d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale ou d'un établissement accueillant des personnes âgées.

Diplôme de niveau bac, le BPJEPS remplace aujourd'hui la majorité des BEES 1er degré. Le BPJEPS propose 2 spécialités : animateur et éducateur sportif et les spécialités deviennent des mentions.

Liste des mentions de la spécialité BPJEPS Educateur Sportif :

Activités Aquatique,

Activités aquatiques et de la natation (AAN)

Activités de randonnées

Activités du cirque

Activités du cyclisme

Activités équestres - Option Initiation poney - Option Approfondissement technique - Option Equitation d'extérieur

Activités nautiques

Activités gymniques de la force et de la forme (AGFF)

Activités physiques pour tous (APT)

Activités pugilistiques

Escrime

Golf
Judo Jujitsu
Lutte et disciplines associées
Parachutisme
Plongée subaquatique
Pêche de loisir
Rugby
Sport automobile
Sports collectifs
Vol libre

Admission : aucun diplôme n'est exigé pour l'accès à la formation. Le candidat doit toutefois satisfaire à des tests d'exigence préalables à l'entrée en formation. D'une façon générale ces derniers ne sont pas d'une très grande difficulté. Pour certaines disciplines un niveau de pratique sportive est en plus demandé (exemple : galop 6 pour les activités équestres...).

La préparation au BPJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les Directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), et notamment par certains Creps (centres de ressources, d'expertise et de performance sportives).

DEJEPS

Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité perfectionnement sportif permet d'exercer le métier de coordonnateur-technicien ou d'entraîneur dans un sport particulier.

Diplôme de niveau bac + 2, le Dejeeps remplace aujourd'hui le BEES 2e degré.

Mentions : activités physiques et sportives adaptées ; aikido, aikibudo et disciplines associées ; arts énergétiques chinois ; arts martiaux chinois externes ; arts martiaux chinois internes ; athlétisme et disciplines associées ; attelages canins ; aviron et disciplines associées ; badminton ; base-ball, softball et cricket ; billard ; BMX ; bowling ; boxe ; boxe thaï-muay thaï ; canne de combat et bâton ; canoë-kayak et disciplines associées en eau calme ; canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ; canyoning ; char à voile ; concours complet d'équitation ; concours de saut d'obstacles ; course d'orientation ; cyclisme traditionnel ; deltaplane ; descente sur glace ; disciplines gymniques acrobatiques ; disciplines gymniques d'expression ; dressage ; escalade ; escalade en milieux naturels ; escrime ; football américain ; full contact-boxe américaine ; golf ; glisses aérotractées nautiques ; golf ; haltérophilie et musculation et disciplines associées ; handball ; handisport ; hockey ; hockey sur glace ; karaté et disciplines associées ; judo-jujitsu ; kick-boxing ; lutte et disciplines associées ; motocyclisme ; natation course natation synchronisée ; parachutisme ; parapente ; patinage ; patinage de vitesse ; pétanque ; plongée subaquatique ; plongeon ; polo ; roller-skating ; rugby à XIII ; rugby à XV ; savate-boxe française ; skate-board ; ski nautique et disciplines associées ; spéléologie ; sport automobile circuit ; sport automobile karting ; sport automobile tout terrain ; sport boules ; squash ; surf ; taekwondo et disciplines associées ; tennis ; tennis de table ; tir à l'arc ; tir sportif ; triathlon ; vélo tout terrain ; voile ; vol à moteur ; volley-ball ; vol ultra léger motorisé ; water polo.

Le DEJEPS comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou par la validation des acquis de l'expérience. En formation initiale, la durée minimale est de 1200h, dont 700h en centre de formation.

L'entrée en DEJEPS n'est pas soumise à des exigences scolaires. En revanche, l'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par chaque organisme de formation.

Plusieurs qualifications complémentaires (unités capitalisables complémentaires /UCC et certificats de spécialisation /CS) peuvent être associées à un DEJEPS et ainsi élargir les prérogatives des diplômés. Ces qualifications complémentaires attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un DEJEPS.

La préparation au DEJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les DRJSCS.

DESJEPS

Le diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport performance sportive permet d'exercer le métier de directeur de projet, directeur de structure ou directeur sportif dans une association ou une entreprise.

De niveau bac + 3, le Desjeeps a remplacé le BEES 2e degré et le Dedpad (diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement).

Mentions : aikido, aikibudo et disciplines associées ; athlétisme : demi-fond, marche, hors stade ; athlétisme : épreuves combinées ; athlétisme : lancers ; athlétisme : sauts ; athlétisme : sprint, haies, relais ; aviron ; badminton ; base-ball et softball ; basket-ball ; billard ; boxe ; boxe thaï-muay thaï ; bowling ; canoë-kayak et disciplines associées en eau calme ; canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer ; char à voile ; concours complet d'équitation ; concours de saut d'obstacles ; course d'orientation ; cricket ; curling ; cyclisme ; deltaplane ; descente sur glace ; dressage ; équitation ; escalade ; escrime ; football ; football américain ; full contact - boxe américaine ; glisses aéropoortées nautiques ; golf ; gymnastique acrobatique ; gymnastique aérobic ; gymnastique artistique féminine ; gymnastique artistique masculine ; gymnastique rythmique ; haltérophilie musculation et force athlétique ; handball ; handisport ; hockey ; hockey sur glace ; judo-jujitsu ; karaté et disciplines associées ; kick-boxing ; lutte et disciplines associées ; motocyclisme ; natation course ; natation synchronisée ; parachutisme ; parapente ; patinage ; patinage de vitesse ; pelote basque ; pentathlon moderne ; pétanque ; plongée subaquatique ; plongeur ; rugby à XIII ; rugby à XV ; roller-skating ; savate-boxe française ; skate-board ; ski nautique et disciplines associées ; spéléologie ; sport adapté ; sport-boules ; squash ; surf ; taekwondo et disciplines associées ; tennis ; tennis de table ; tir à l'arc ; tir sportif ; trampoline ; tumbling ; voile ; vol à voile ; volley-ball ; water-polo.

Le DESJEPS comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue, par le biais de la validation des acquis de l'expérience notamment. L'entrée en DESJEPS n'est pas soumise à des exigences scolaires. En revanche, l'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par chaque organisme de formation.

Plusieurs qualifications complémentaires (unités capitalisables complémentaires /UCC et certificats de spécialisation /CS) peuvent être associées à un DESJEPS et ainsi élargir les prérogatives des diplômés. Ces qualifications complémentaires attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un DESJEPS.

La préparation au DESJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les DRJSCS.

Pour tout renseignement :

PORTAIL DES DRJSCS

<http://drdjscs.gouv.fr/>

MINISTÈRE DES SPORTS

<http://www.sports.gouv.fr/>

Rubrique Métiers et formations / Animation, éducateurs sportifs, entraîneurs

SURVEILLANT SAUVETEUR

À partir de 17 ans, il est possible de travailler comme surveillant de baignade pendant la période estivale.

Le Brevet de surveillant de baignade (BSB) permet de surveiller les baignades des enfants en colonie de vacances ou en centre aéré, hors des sites équipés de postes de secours.

Le BSB n'est pas un brevet d'État mais une attestation délivrée par la FFSS (Fédération française de sauvetage et de secourisme), qui garantit un premier niveau de sauvetage. La formation est très courte (35h environ), et le taux de réussite à l'examen est de 80 % environ.

Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Le BNSSA est la formation nécessaire à toutes les activités de sauvetage aquatique : surveillance de plages ou de piscines. Délivré par le ministère de l'Intérieur, ce diplôme d'État permet d'assurer la sécurité des lieux de baignade d'accès gratuit, voire d'accès payant.

Attention, le BNSSA ne permet pas d'enseigner la natation, mais il constitue une première étape vers le BPJEPS AAN (activités aquatiques et de la natation).

AUTRES FORMATIONS

Certificats de qualification professionnelle du sport

Les CQP du secteur du sport sont des certifications élaborées par les fédérations sportives (sauf en équitation) et délivrées par les branches professionnelles du sport.

Ils permettent d'animer différentes activités sportives et de loisirs : arts martiaux, basket-ball, char à voile, équitation, grimpe d'arbres, motonautisme, tennis, tir à l'arc, voile, savate, activités gymniques et animation de loisirs, animateur de loisir sportif... Au total, plus d'une trentaine de CQP sont proposés.

Le CQP EGA (éducateur de grimpe d'arbres ou accrobranche) est proposé par 2 organismes (Cepale, EGFA).

www.les-ega.fr

Liste des CQP disponible sur <http://cpnef-sport.com>

Brevet de monitorat et d'entraîneur

Les brevets de moniteur et d'entraîneur délivrés par les fédérations sportives permettent également d'encadrer la pratique d'un sport. Il en existe notamment dans le domaine du football (brevet de moniteur de football, brevet d'entraîneur de football), de la voile, de la natation. .

www.fff.fr

MC animation gestion de projets dans le secteur sportif

Ce diplôme est ouvert en priorité aux titulaires d'un bac pro gestion-administration, vente, commerce, accueil, métiers de la sécurité, services de proximité et vie locale. Il a pour objectif une réorientation professionnelle.

Le titulaire de cette MC est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition), voire plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux. Il peut exercer dans tout type de structure (collectivités, associations, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation...) ayant trait à l'animation d'activités, sur des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport.

Selon les établissements de formations, 2 dominantes sont proposées : activités physiques pour tous (APT) ou activités aquatiques et de la natation (AAN).

Pas de formation en Occitanie.

ex : Lycée polyvalent Alfred Kastler 33 Talence Tél : 05 57 35 40 70 www.lyceekastler.fr

SEP du lycée Valéry Larbaud 03 Cusset Tél : 04 70 96 54 00 www.lycee-valery-larbaud.fr/

Formations universitaires

DEUST Métiers de la forme cf Université Paul Sabatier Toulouse -

Licence pro métiers de la forme

ALTERNANCE

Vous pouvez préparer un diplôme en alternance :

- en contrat d'apprentissage Si vous avez entre 16 et 30 ans (29 ans révolus) vous pouvez suivre une formation en alternance d'une durée de 6 mois à 3 ans selon le diplôme préparé.
- en contrat de professionnalisation (accessible aussi aux demandeurs d'emploi âgé d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de minima sociaux)

Ces contrats vous permettront de suivre une formation tout en travaillant. Vous aurez le statut de salarié, avec ses avantages et ses contraintes. Attention : avant de vous inscrire en formation, il faut au préalable signer un contrat de travail avec un employeur !

FORMATION CONTINUE

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires. Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

La Région Occitanie élabore son Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP) avec l'objectif de mettre en œuvre des formations menant à l'emploi.

Ces formations sont destinées principalement aux demandeurs d'emploi mais peuvent s'adresser également à un plus large public.

Pour toute information sur la formation en région Occitanie cf site "Me former en région".

ME FORMER EN RÉGION

<http://www.meformerenregion.fr>

MINISTÈRE DES SPORTS

<http://www.sports.gouv.fr/>

PORTAIL DES DRJSCS

<http://drdjscs.gouv.fr/>

FÉDÉRATION NATIONALE PROFESSION SPORT ET LOISIRS

<http://www.profession-sport-loisirs.fr/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE SECOURISME

<http://www.ffss.fr>

CNFPT - CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

<http://www.cnfpt.fr>

UCPA FORMATION

Tél : 36 60 (n° indigo 0,15€ TTC/mn)

<http://www.ucpa-formation.com>

Préparation BAPAAT, BPJEPS, CQP.

ORGANISMES DE RÉFÉRENCE

DRJSCS - DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE OCCITANIE

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/>

DRJSCS - SITE DE TOULOUSE - DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE OCCITANIE

5 rue du Pont Montaudran Halle aux Grains 31000 TOULOUSE

0534417300

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/>

CREPS TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES - CENTRE RESSOURCES D'EXPERTISE ET PERFORMANCE SPORTIVE

1, avenue Edouard Belin 31400 TOULOUSE

0562179000 - 0562179050 (CFA)

cr031@creps-toulouse.sports.gouv.fr

<http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr>

LIGUE OCCITANIE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

15, Rue des Ecoles 34790 GRABELS

0467272510

<http://www.ffss.fr>

FFSS 31 - COMITÉ DÉPARTEMENTAL 31 DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

Maison des associations 3 place Guy Hersant 31400 TOULOUSE

0771660698

cd31ffss.secretariat@gmail.com

<http://ffss31.fr>

OFFRE DE FORMATION

AU CREPS - CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVES.

CREPS TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES - CENTRE RESSOURCES D'EXPERTISE ET PERFORMANCE SPORTIVE

1, avenue Edouard Belin 31400 TOULOUSE

0562179000 - 0562179050 (CFA)

cr031@creps-toulouse.sports.gouv.fr

<http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr>

BPJEPS Spécialité Educateur sportif :

- Mention Activités aquatiques et de la natation
- Mention Activités de le Forme option cours collectifs , option force
- Mention APT – Activités Physiques pour Tous
- Mention APT – Activités physiques pour Tous et BPJEPS spécialité « activités sports collectifs » mention handball, rugby à XV, rugby à XIII, hockey sur gazon
- BPJEPS Spécialité activités sports collectifs mention basket-ball
- BPJEPS Spécialité vol libre Mention parapente

Certificats de spécialisation (CS) :

- CS Activités d'escalade - (rattaché au BPJEPS spécialité Activités Physique pout Tous ; BPJEPS spécialité Activités gymniques de la forme et de la force ; BPJEPS spécialité Activités nautiques)
- CS Accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap
- CS Sauvetage et sécurité en milieu aquatique

Unité Capitalisable Complémentaire (UCC) :

Rugby à XIII.

DEJEPS Spécialité Perfectionnement sportif

- mention "Canoë-kayak en eau vive"
- mention "Canoë-kayak en eau calme"
- mention "Motocyclisme"
- mention "Natation Course"
- mention "Parapente"
- mention "Rugby à XIII"
- mention "Rugby à XV"
- mention "Tennis" (possibilité contrat d'apprentissage)
- mention "Volley-ball"

DESJEPS Directeur de structure et de projets sportifs

DESJEPS Performance sportive mention volley-ball

Formations qualifiantes :

- Formation à la fonction de tuteurs
- Préparateur physique - coach sportif
- BNSSA
- CAEPMNS - Certificat d'aptitude à l'exercice professionnel de maître nageur sauveteur (Recyclage Le titulaire du diplôme de MNS doit obtenir un certificat d'aptitude à l'exercice de la profession dans la 5ème année civile suivant l'obtention du diplôme ou du précédent certificat)
- Formation YOGA- Méditation et performance sportive

Formations montagne :

- Formation Générale commune aux métiers des sports de Montagne -SAF DDCSPP des Hautes Pyrénées
- Diplôme d'Etat Accompagnateur en Moyenne Montagne UF2 (milieu naturel estival et milieu humain)
- Diplôme d'Etat Accompagnateur en Moyenne Montagne UF4 (encadrement professionnel et encadrement du public)

CFA DES MÉTIERS DU SPORT - CREPS DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

1, avenue Edouard Belin 31400 TOULOUSE

0562179050

cr031@creps-toulouse.sports.gouv.fr

<http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sport.gouv.fr>

Hébergement sur site garçons et filles

En apprentissage :

BPJEPS Spécialité Éducateur sportif :

- Mention Activités aquatiques et de la natation
- Mention Activités de le Forme option cours collectifs , option force
- Mention APT – Activités Physiques pour Tous
- Mention APT – Activités physiques pour Tous et BPJEPS spécialité « activités sports collectifs » mention handball, rugby à XV, rugby à XIII, hockey sur gazon
- Spécialité activités sports collectifs mention basket-ball
- Spécialité vol libre Mention parapente

DEJEPS Spécialité Perfectionnement sportif

- mention "Canoë-kayak en eau vive"
- mention "Canoë-kayak en eau calme"
- mention "Motocyclisme"
- mention "Natation Course"
- mention "Rugby à XIII"
- mention "Tennis" (possibilité contrat d'apprentissage)
- mention "Volley-ball"

AUTRES ORGANISMES

SPE CONSEIL-FORMATION

6 rue de la Pantarelle 12000 RODEZ

0565683013

<http://www.spe-formation.com/>

BPJEPS Activités physiques pour tous
BPJEPS Activités Sports Collectifs

CNAM MILLAU - MILLAU ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Pôle Enseignement Supérieur Esplanade François Mitterrand 12100 MILLAU

0565607784

contact@cnam-millau.org

<http://www.cnam-millau.fr>

Formation Pleine Nature - diplômes d'encadrement sportif
BPJEPS Activités nautiques mention monovalent Canoë Kayak et disciplines associées
BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

CFPPA LA CAZOTTE - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

Route de Bournac 12400 SAINT AFFRIQUE

0565981035

cfppa.st-affrique@educagri.fr

<http://www.la-cazotte.educagri.fr/>

BPJEPS Spécialité « Educateur sportif »
Options « Initiation poney, cheval, approfondissement technique »

MFR NAUCELLE CAP DEL PARADIS - MAISON FAMILIALE RURALE D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

7 Rue de Villelongue 12800 NAUCELLE

0565470060

mfr.Naucelle@mfr.asso.fr

<http://www.mfrdenaucelle.fr>

LIGUE OCCITANIE DE JUDO - SECTEUR TOULOUSE

Maison du Judo Jacques Maronnie Chemin Cassaing 31500 TOUOUSE

0534254175

<http://occitanie-judo.com>

BPJEPS Judo Jujitsu Toulouse et Montpellier (apprentissage sur Montpellier uniquement).
CQP - Certification de qualification professionnelle Moniteur Arts Martiaux

GROUPEMENT NAUTIQUE TOULOUSAIN

Impasse de la Glacière - Base nautique de Lalande 31200 TOULOUSE

0561131937 - 0608127080

contact@gn-t.fr

<http://www.gn-t.fr>

Préqualification : prépa tests d'entrée en formation BPJEPS
BPJEPS biquilifiant Activités de la Forme - (Coach sportif dans la forme et la force)
BPJEPS biquilifiant Activités Pour Tous /Animation Sociale (Éducateur socio-sportif)

Conditions d'admission :

Pas de niveau scolaire minimum requis.

- Être âgé(e) de 18 ans le jour de la validation des exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique.
- Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU ou SST.
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des AF de moins de 3 mois.
- Satisfaire aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation et aux tests de sélection du GNT

JÉKA FORMATION

Route de Grenade 31840 SEILH

0771929252

<https://sports.jeka-formation.fr/>

BPJEPS Golf
DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention golf

ECOLE CAP BY CAP

Jéka formation Route de Grenade 31840 SEILH

0771929252

contact@capbycap.fr

<http://www.capbycap.fr>

BPJEPS Edcateur sportif mention APT - Activités physiques pour tous - Formation en alternance (apprentissage)

CENTRE ÉQUESTRE DU MOULIN DE PARADE

28, chemin de Parade Bureau : 31600 LHERM

0561561525 - 0613965120

<https://www.moulin-de-parade.fr/>

BPJEPS Animateur activités équestres

CFPPA DU GERS MIRANDE-RISCLE

Domaine de Valentées 32300 MIRANDE

0562665464

cfppa.mirande@educagri.fr

<http://www.formagri-gers.com>

BPJEPS Monitorat Equitation - Formation continue (CIF, Contrat de professionnalisation, financement région occitanie pour les demandeurs d'emploi, financement individuel)

Admission :

- Validation du projet professionnel à travers une expérience ou une immersion dans le métier.
- Niveau galop 7 fédéral, galop 6 exigé
- Titulaire des exigences préalables selon la réglementation DRJS
- Titulaire de l'Attestation de Formation aux premiers secours (PSCI, SST, ect.

PÔLE FORMATION CCI DU LOT

94 rue Hautesserre 46000 CAHORS

0565204860

formation@lot.cci.fr

BPJEPS Educateur sportif - activités physiques pour tous

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ TOUSCAYRATS

81110 VERDALLE

0563503216

contact@lyceetouscayrats.fr

<http://www.touscayrats.fr/>

BPJEPS Educateur sportif mention Activités équestres option équitation (unités capitalisables en alternance - formation continue)

Admission :

- 18 ans minimum
- diplôme Niveau V reconnu (fin de 3^e) mais BAC conseillé.
- diplôme du galop 6 exigé, niveau galop 7 conseillé.
- certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités équestres datant de moins de 3 mois.
- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS).
- Tests et épreuves de sélection

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

CNED - CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

0549499494

<http://www.cned.fr/>

Public

Préparation au concours d'éducateur territorial des APS-activités physiques et sportives (filière sportive territoriale)

Le Réseau IJ gère une masse considérable d'informations.

Des erreurs peuvent nous échapper.

Par avance nous vous prions de nous en excuser et de nous le signaler le cas échéant.

